

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La politique de développement durable de L'Institut national polytechnique de Lorraine

Jeudi 03 juin 2010 de 10h à 15h à l'École des Mines de Nancy

Dans le cadre de l'article 55 du Titre IV du Grenelle de l'environnement, il est établi que les établissements d'enseignement supérieur devront se doter d'un "Plan vert". Il s'agit de mettre en œuvre le canevas définissant des objectifs chiffrés transverses à 9 défis¹ grâce au référentiel, outil mis en place conjointement par la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et la Conférence des Grandes Écoles (CGE), en vue d'une labellisation.

Avec son implication dans la réflexion nationale au travers des groupes de travail de la commission développement durable de la CPU, la mise en œuvre du bilan carbone[®] de sa Présidence et de ses composantes, son adhésion à la charte Campus Responsables, sa participation au Conseil du Développement Durable de la Communauté urbaine du Grand Nancy... **l'INPL se positionne comme un établissement particulièrement actif dans la prise en compte des problématiques sociales, économiques et environnementales.**

Cette dynamique impulsée par François Laurent, Président de l'INPL, repose sur la participation des forces vives de l'établissement.

Depuis plusieurs années, les écoles, laboratoires et services ont intégré la dimension "développement durable" dans les enseignements proposés aux élèves ingénieurs et dans la recherche².

Les élèves s'impliquent naturellement à travers les activités associatives en développant des initiatives telle la Folle Journée du Développement Durable (FJDD) (dont la deuxième édition se déroulera le 5 juin au Parc Sainte-Marie. informations : <http://sites.google.com/site/fjdd10/>).

Les personnels de l'INPL sont également un maillon essentiel du dispositif. Ils participent, à l'occasion de cette journée du 3 juin, à la synthèse des différents groupes de travail, mis en place depuis mars 2010 à la Présidence, autour des thématiques suivantes : « Bien-être », « Informatique-Achats durables », « Transports » et « Éco-gestes ». Ils auront l'occasion d'élargir leurs réflexions dès la rentrée prochaine au sein de nouveaux groupes de travail sur ces mêmes thématiques dans 3 écoles (Mines, ENSAIA, ENSGSI), qui présenteront également leur bilan carbone[®].

Grâce à la réflexion commune du Président et des personnels pour proposer une démarche d'amélioration continue, identifiable et quantifiable, les principes directeurs de la charte développement durable de l'INPL seront proposés pour constituer les premiers éléments de son Plan vert.

¹ il s'agit de s'engager à limiter les impacts environnementaux liés à leurs activités : déplacements, consommation d'énergie, de biens et production de déchets.

9 défis du plan vert : 1. changement climatique et énergie propre / 2. Transport et mobilité durables / 3. Consommation et production durables / 4. Conservation et gestion de la biodiversité et des ressources naturelles / 5. Santé publique et gestion des risques / 6. Insertion sociale, démographie et immigration / 7. Défis internationaux et pauvreté dans le monde / 8. Société de la connaissance / 9. Gouvernance et territoires

² Ainsi, à l'École des Mines de Nancy un atelier intitulé "Environnement et développement durable" est proposé depuis 10 ans, un master « Ingénierie du développement durable » conjoint à l'ENSIC, l'ENSAIA, l'ENSG et l'ENSGSI est en place depuis 2 ans succédant à une spécialisation regroupant ces 4 écoles existant depuis une dizaine d'années.

Jeudi 03 juin 2010 de 10h à 15h à l'École des Mines de Nancy

Programme :

10h00-10h45 : Présentation de la politique de développement durable (DD) mise en œuvre à l'INPL :
Trois exemples : Présidence, École des Mines et ENSGSI - bilan carbone®, préconisations et groupes
de travail

10h45-11h00 : Animation quizz autour du DD

11h00-12h00 : Constitution "interactive" de la charte DD de l'INPL : répartition en groupes de travail

12h00-14h00 : Buffet

14h00-15h00 : Mise en commun et restitution des éléments de la charte

Pour faciliter les déplacements des tickets de tram A/R à disposition dans les composantes et les
services de la Présidence.